



Communiqué de presse du canton de Berne

Contournement Biel/Bienne A5: Les travaux préparatoires en vue de la construction démarrent en 2007 (14.09.2006)

oid. Le contournement de Bienne se concrétise : les travaux préparatoires pour la réalisation de la branche Est dans le secteur des Champs-de-Boujean démarreront début 2007. Des décisions de planification importantes ont par ailleurs été prises pour la branche Ouest. Les plans du projet qui reliera les deux tronçons aux Marais-de-Brügg seront mis à l'enquête publique à compter du 5 octobre prochain.

[Documentation](#)

La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, a présenté l'avancement des travaux du contournement de Bienne jeudi (14 septembre) au nouveau pavillon de l'A5, aux Champs-de-Boujean. Le contournement autoroutier de Bienne comptera quatre voies et sera quasiment souterrain sur toute sa longueur, des Champs-de-Boujean au Faubourg du Lac. Le canton a opté pour des solutions qui vont au-devant des souhaits de la population. Pour sa part, la ville de Bienne sera durablement déchargée des problèmes de trafic et un des derniers maillons manquants du réseau suisse des routes nationales pourra ainsi être complété.

Les préparatifs pour la construction de la branche Est du contournement démarreront début 2007 aux Champs-de-Boujean. Le percement du tunnel du Büttenberg commencera dès l'année suivante. L'ouverture de ce tronçon à la circulation est prévue pour 2015. Une opposition de la commune d'Orpond a conduit à un allongement de 170 m du tunnel du Büttenberg. Une demi-jonction sera par ailleurs réalisée dans le quartier du Faubourg du Lac. Sur demande de la ville de Bienne, le canton a aussi examiné en détail une variante avec jonction complète, mais la solution finalement retenue s'est avérée la meilleure. Mme Barbara Egger-Jenzer a appelé la population et les autorités à soutenir cette décision cantonale afin que l'autoroute puisse être construite rapidement. S'agissant du tunnel de Vigneules, c'est la planification de la variante la plus longue parmi celles étudiées qui va se poursuivre. Le tunnel reliera sur 2,3 km le Faubourg du Lac au lieu-dit « Rusel », au sud-ouest du restaurant Schlössli, à Daucher-Alfermée.

Projet partiel des Marais-de-Brügg: séance d'information le 16 octobre

Une étape juridique importante attend maintenant le projet partiel de l'A5 aux Champs-de-Boujean. Les plans de l'échangeur des Marais-de-Brügg et de la jonction de Brügg seront mis à l'enquête publique dans les communes concernées de Brügg, Bienne et Port du 5 octobre à début novembre prochain. La conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a souligné à cet égard que le fait d'associer toutes les parties au projet a permis des améliorations sensibles, au plan technique et en matière d'environnement. Les coûts ont également été abaissés par rapport au projet initial.

Parallèlement à la mise à l'enquête publique, une exposition se déroulera à la salle polyvalente « Erlen », à Brügg, du 5 octobre au 3 novembre 2006, du lundi au vendredi, de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00. Les spécialistes de l'Office cantonal des ponts et chaussées fourniront en outre des renseignements le jeudi de 19h00 à 21h00 ainsi que les samedis 14 et 28 octobre, de 10h00 à 12h00. Une réunion d'information aura lieu au même endroit avec les responsables de projet de l'Office des ponts et chaussées le 16 octobre à 20h00.

[Des informations détaillées sur le contournement de Bienne](#)

Documentation

[Exposé de la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer](#) (PDF, 19 Ko)

[Documents du projet](#) (PDF, 2.6 Mo)

[Contournement A5 Biel/Bienne: vue d'ensemble](#) (PDF, 64 Ko)

[Contournement A5 Biel/Bienne: branche Ouest](#) (PDF, 60 Ko)

[Jonction de Brügg avec rampe spiralée pour les vélos](#) (PDF, 337 Ko)

[Echangeur des Marais-de-Brügg et nouvelle jonction de Brügg](#) (PDF, 544 Ko)

[Tronçon couvert de l'A5 aux Weidteile \(commune de Nidau\)](#) (PDF, 337 Ko)

[A5 Biel-Bienne: quelques notions](#) (PDF, 140 Ko)